

# COMPTE-RENDU :REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du : 15 Mai 2012 à 20 h 30**

**Sous la Présidence de** : Madame ROYER Chantal

**Présents** : Mesdames PIATTI G. FRUALDO A. QUIVIGER G. BABRBIER M. Messieurs HUGOT D. THOUVEREY P. MATHIEU C. CAUSSARD J.P. GOUSSARD D. RAVON H.

**Absents** : M. MONNAUX H. (pouvoir Md PIATTI G.) M. JOVIGNOT P. (excusé) M. TISSIER A.

**Secrétaire de séance** : Md FRUALDO A.

## **LOYERS A DEFINIR**

Le Conseil Municipal accepte :

- Location de l'immeuble 7 Rue Reine de Sicile  
Loyer 500.00 € + 40 € charges (eau et ordures ménagères) M. Mme GOURDON
- Location des 2 logements de l'immeuble Grande Rue, à compter du 1.06.2012.
  - **Type 1** 300 € + 30 € (charges) eau et ordures ménagères
  - **Type 3** 450 € + 40 € (charges)

## **TRAVAUX SUR LES BATIMENTS**

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux :

- Modification du démarrage du chauffage de la salle des fêtes de Lordonnois.  
**Devis LAHAIE 1.725.60 € HT.**
- Remplacement d'un radiateur au 7 Rue Reine de Sicile. **Devis LAHAIE 241.06 € HT.**

➤ Travaux supplémentaires Immeuble Grande Rue.

- **Entreprise CHIAVAZZA** : 942.50 € + 252.00 €.(peinture murs et porte du porche) + 747.00 HT (Vitres de la marquise + peinture des 2 marquises).

➤ **Travaux devis G.C.T.P. pour Immeuble Grande Rue.**

Remise en état de la cour 4.979.19 € HT du trottoir 3.578,52 € HT.

- **Entreprise FOREY**

<b>Logement n° 1</b>	<b>1.798.00 € HT</b>
<b>Logement n° 2</b>	<b>2.540.00 € HT</b>
<b>Salles Rez de Chaussée :</b>	<b>70.00 € HT</b>
<b>Salle Annexe</b>	<b>140.00 € HT</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>5.860.00 € HT</b>

**Total de : 10.408.00 € HT**

- Prendre une délibération pour le règlement sur un nouveau compte bancaire suite à un redressement judiciaire d'une Entreprise.

## **TRAVAUX RESEAU PLUVIALE Rue Reine de Sicile**

Le Conseil Municipal accepte de régler le supplément de travaux effectué par la S.A. GCTP 725.06 € HT + la réfection de l'accès au Bief 998.00 € HT.

## **PROPOSITION DE SFR pour achat de la parcelle « Les Comtés »**

### **Antenne de radiotéléphonie.**

**Le Conseil Municipal, par 3 contre 4 abstentions et 5 pour**

La proposition de SFR, pour l'achat de la parcelle actuellement louée pour 1.700 € par an , au prix de 25.000 € est acceptée. Madame le Maire est chargée de signer les pièces nécessaires.

## **CONTROLES ASSAINISSEMENT « assainissement neuf non collectif »**

***Contrôle pour installations fosses toutes eaux ou autres.***

Le Conseil Municipal accepte le devis de Central Environnement d'un forfait de : 585.00 € HT par habitation (à la charge du propriétaire de l'immeuble concerné).

**SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES (COMPLEXE SCOLAIRE)**

Le Conseil Municipal accepte le versement de la subvention accordée pour notre projet de complexe scolaire, sur 3 exercices budgétaires (subvention de + 50.000€ ). En effet, vu le montant des aides accordées par le Conseil Général, le budget du département ne permet pas de versement sur un cours terme.

**COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

**Remplacement d'un titulaire M. LEFEVRE Fabrice.**

Ginette ➤ **Collège de Chablis.** Titulaire Madame QUIVIGER

Suppléant Madame ROYER Chantal

➤ **Comité de Gestion de la Maison de Retraite de Ligny.**

Titulaire Monsieur MONNAUX Henri

Suppléant Madame QUIVIGER

Ginette

**QUESTIONS DIVERSES**

➤ Le Conseil Municipal accepte de créer un poste d'ATSEM Principal 1<sup>ère</sup> classe-Promotion interne à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012.

➤ Voir pour le remplacement de l'employé communal de voirie parti à la retraite.

Avant de pouvoir prendre une décision sur une embauche éventuelle, il a été décidé de recruter un employé intérimaire.

➤ **Le Conseil Municipal accepte les *Redevances 2012, des différents réseaux* :**

➤ EDF	189.00 €
➤ Gaz de France	350.57 €
➤ France Télécom	831.23 €

➤ **Charte de l'Action Sociale CNAS :**

Le Conseil Municipal accepte les termes de la nouvelle Charte et autorise les délégués des élus et agents et correspondant à signer.

Redésigner les délégués + correspondant :

- **Délégué Elus** Madame ROYER Chantal Maire
- **Délégué des Agents** Madame MERCIER Brigitte
- **Correspondant** Madame MILLOT Annick

➤ Travaux sur la plantation de noyers proposés par l'ONF.

***Devis accepté pour la taille et dégagement mécanique : 453.48 € HT***

➤ Le Conseil Municipal accepte les annulations suivantes :

\* ***Annulation d'un titre n° 74 de 2007, concernant des frais de chauffage impayés sur la location d'un immeuble communal, pour un montant de 429.84 €.***

\* ***Annulation d'une partie d'un titre émis pour GAZ de France (loyers de réseaux) d'un montant de 0.63 € suite à une erreur de versement par Gaz de France. Evite de réclamer ces 0.63 €.***

➤ Loyer pour un dépôt de bois sur une parcelle communale de 15 € par an pas réglé.

- Le Conseil Municipal décide de réclamer les 15 € et de rédiger un courrier pour donner fin de cette location à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013.
- Le Conseil Municipal accepte de signer une Convention d'occupation par le Centre de Secours de LIGNY LE CHATEL de l'ancien réservoir Rue du Château pour effectuer leurs manœuvres.
  - Il est soulevé le mauvais entretien des jardins longeant le Bief Avenue de la Noue Marrou. Un courrier sera fait à chaque propriétaire.

**PERMANENCES DES ELUS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES 10 et 17  
Juin 2012.**

Séance levée à 23 h 00  
Fait à LIGNY LE CHATEL le 14 Mai

2012,

Les membres présents,

le Maire Md ROYER Chantal